

Examens cardiologie

Epreuve d'effort maximale cardio-respiratoire (V02 max) :

Quoi ?

L'épreuve d'effort maximale cardio-respiratoire est un examen qui vise à évaluer les capacités physiques pulmonaires, cardiaques et musculaires, en réalisant un effort progressif et maximal. Cet examen permet de recueillir de nombreuses données comme les gaz inspirés et expirés à l'aide d'un masque, le tout sous surveillance médicale.

Comment ?

Après installation torse nu sur un vélo, un électrocardiogramme de repos et un exercice de souffle seront d'abord réalisés. En outre, tout au long de l'examen l'activité électrique de votre cœur et votre tension artérielle seront enregistrées et surveillées. Les gaz inspirés et expirés seront mesurés grâce à un masque.

Cet examen se réalise en consultation. Seul le retour à la normale des paramètres mesurés conditionnera la fin de l'examen et votre retour à domicile.